

*Le syndicat des professeurs du Collège Jean-de-Brébeuf réclame  
que le vote de chaque citoyenne et chaque citoyen  
compte vraiment !*

7 novembre 2002

**Commission des Institutions de  
l'Assemblée nationale du Québec**  
**M. Claude Lachance, président**  
Édifice Pamphile-Lemay,  
1035 rue des Parlementaires, 3e étage,  
Québec (Québec) G1A 1A3  
[lbreaault@assnat.qc.ca](mailto:lbreaault@assnat.qc.ca)  
Téléphone : (418) 643-2722  
Télécopieur : (418) 643-0248

**Comité directeur des États généraux  
sur la réforme des institutions  
démocratiques**  
**Secrétariat à la réforme des  
institutions démocratiques**  
**M. Claude Béland, président**  
875, Grande Allée Est bureau 1.69  
Québec (Québec), G1R 4Y8  
[Pouvoircitoyen@mce.gouv.qc.ca](mailto:Pouvoircitoyen@mce.gouv.qc.ca)  
Téléphone : (418) 528-8024  
Télécopieur : 418) 528-8094

Monsieur le président et tous les membres de la Commission,  
Monsieur le président et tous les membres du Comité directeur des États généraux,

Nous, du syndicat des professeurs du Collège Brébeuf, en tant qu'enseignants de la relève de la société québécoise, désirons nous prononcer en faveur d'une réforme en profondeur de l'actuel mode de scrutin.

Il est grand temps pour la classe politique de poser un premier geste qui permettra de diminuer le cynisme et le désintérêt de la jeunesse pour la politique. Nous pensons que ce premier geste doit être la réforme du mode de scrutin. En effet, tous les partis politiques à l'Assemblée nationale du Québec disent vouloir la réaliser. Pourquoi attendre ?

Le mode de scrutin est bien plus qu'une opération mathématique. En votant pour les partis et les dirigeants qui feront les lois, les politiques et les programmes, la société québécoise s'exprime sur la façon dont elle entend se développer, selon ce qu'il est convenu d'appeler « la volonté populaire ». Bien que le Québec soit une société démocratique, son actuel mode de scrutin ne respecte pas cette volonté populaire et est donc anti-démocratique.

### ***Notre mode de scrutin est anti-démocratique***

Notre mode de scrutin engendre des écarts importants entre ce que la population veut et la composition de l'Assemblée nationale. Celle-ci reflète rarement la volonté réelle des électeurs et des électrices. Bien plus, l'actuel mode de scrutin déforme cette volonté populaire au point qu'un parti peut former le gouvernement en ayant obtenu moins de votes que son adversaire !!!

De plus, en favorisant le bipartisme, ce mode de scrutin bloque appauvrit les débats, polarise les enjeux et déforme grossièrement l'expression de la diversité des courants politiques au sein de la population.

***Une réforme à faire selon les principes suivants :***

Nous joignons donc notre voix à celles, déjà nombreuses, qui réclament une modification en profondeur du mode de scrutin actuel. Il est de la plus grande importance que la société québécoise s'entende sur les principes qui, selon nous, doivent guider cette réforme :

- Respecter obligatoirement et le plus fidèlement possible la volonté populaire;
- Viser une représentation égale entre les femmes et les hommes;
- Incarner la diversité québécoise et permettre le pluralisme politique;
- Refléter l'importance des régions dans la réalité québécoise.

***Notre demande : mettre en place un mode de scrutin proportionnel***

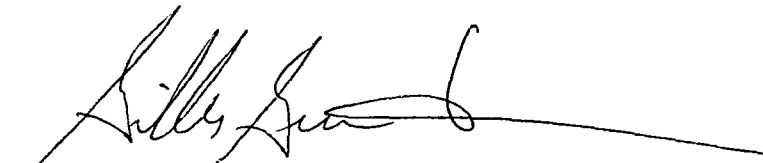
Ces principes nous amènent à demander à la Commission et au Comité directeur de recommander que le Québec se dote d'un mode de scrutin basé sur la proportionnelle. Nous savons qu'il existe différentes modalités ou variantes de ce modèle et nous croyons qu'il est possible de les adapter au contexte québécois. Mais bien au-delà du modèle, nous croyons également que la population du Québec est prête pour ce changement et qu'elle est, tout comme nous, persuadée de la nécessité de réformer en profondeur notre actuel mode de scrutin dans les plus brefs délais pour le rendre vraiment démocratique.

***Une réforme dans les plus brefs délais...***

Nous incitons fortement les membres de la Commission et du Comité directeur à faire tout en leur pouvoir pour qu'une réforme en profondeur du mode de scrutin se fasse dans les plus brefs délais.

**Cette réforme peut même se faire avant la tenue d'élections générales.** Tous les partis politiques sont actuellement d'accord pour procéder à une telle réforme. Alors procédons ! Nous croyons que de véritables changements doivent se faire, sans quoi la désaffection de la génération montante à l'égard de la classe politique pourra être irréversible...

Voter est un geste démocratique trop important pour s'exercer avec un outil aussi anti-démocratique et aussi inadéquat que notre actuel mode de scrutin.



Gilles Guindon  
Président



Jean-Félix Chénier